



21 Grande rue
25170 CHAUCENNE

COMPTE RENU DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DE CHAUCENNE
DU 8 FÉVRIER 2019 à 19h

Président de séance : Bernard VOUGNON

Présents : Bernard Vougnon, Alain Roset, Mohammed Oubenaïssa, Jean-Luc Guillaume, Audrey Vuillemin, Bernard Merger, Marie José Vergon-Trivaudey, Daniel Moine, Leonel Mounoussamy, Christian Dyssli

Absents excusés : Jean-François Bertin, Marine Martin-Jary (Procuration à Mohammed Oubenaïssa)

Absents : Jean-Luc Royer, Philippe Morel

Secrétaire de séance : Mohammed Oubenaïssa

Date de la convocation : 04/02/2019

Nombre de membres en exercice : 14

Nombre de présents : 10

Suffrages exprimés : 11

1/ INFORMATIONS

- **Activités bibliothèque**

Le fonctionnement est assuré par des bénévoles : Mesdames Claude Crance, Georgette Feuillet, Marie-Odile Donier, Evelyne Ulivastri, Sylvie Trouillot, Annick Guillaume, Valérie Drugé et Gillette Vougnon.

Heure d'ouverture publique : Lundi 16H30 à 19H et samedi 10H30 à 11H30.

L'accès est libre aux enseignants avec échange pour les nouvelles acquisitions.

Les Francas y ont accès pendant les vacances scolaires.

Toutes les 2 semaines, un accueil est assuré pour recevoir 3 groupes d'enfants pour lecture et prêt.

Acquisition sur 2018 :

33 livres pour 233,84 € Société Sirege

4 livres pour 83,72 € Société Genilloise

Abonnement « Mes premiers j'aime lire » pour 66 €

2 livres adultes Dons

70 livres enfants Dons

Petites fournitures prise en charge par la commune pour un montant de 102,67 €

Exposition :

21 septembre ==> Guerre 14-18 avec la participation du Musée Lucien Roy lors du concert « 100 ans de guerre et d'amour » au profit de l'association ASUNOES

13 octobre ==> Technique du 9eme Art animé par le dessinateur Maxime Peroz

Projet 2019: octobre ==> Projection d'un film documentaire (date et choix des films à venir)

- **Réception des travaux « Lanterne »**

Tous les terrassements sont terminés ainsi que les plantations de ligneux. Le maintien des banquettes par plantation se fera en mars ou avril. Seule une banquette n'a pas tenue à la montée des eaux, elle sera consolidée.

- **Recensement de la population**

A ce jour il reste 15 foyers sans réponse, des relances ont été faites par courriers.

93% de réponses

409 par internet - 52 par papier pour un total de 461 habitants (chiffre provisoire).

- **Visite de l'école de Pouilley-les-Vignes**

Informations sur les énergies qui pourraient nous servir. Il s'agit d'un bâtiment à énergie positive avec une chaudière à condensation, une gestion d'air à flux double et des Panneaux solaires pour un total de 14 classes (dont 4 libres mises à disposition des Francas).

- **Rénovation et mise aux normes du Centre de Vie**

Notre dossier de rénovation et de mise aux normes du centre de vie a été déposé en Préfecture, l'accusé de réception a été reçu en mairie.

- **Projet école intercommunale**

Le mardi 12 février 2019 aura lieu une rencontre entre le COPIL ACN et l'association des parents d'élèves. Cette rencontre a pour but de présenter le projet d'école intercommunale en l'état actuel en s'appuyant sur l'historique. Un doute est toujours soulevé quant à la position de Noironte.

- **Grand Débat National**

Dans le cadre du Grand Débat National, les communes d'Audeux, Chauenne et Noironte organisent un débat commun autour du sujet « service public et organisation de l'état » et plus précisément « comment bien vivre en ruralité dans une agglomération ? ».

Ce débat sera animé par M. Nicolas DEBRAY et la date a été fixée au 8 mars 2019 à 20H30 au Centre de Vie à Chauenne.

- **Organisme Foncier Solidaire (OFS)**

M. le Maire a participé à une présentation de l'OFS. Cet organisme permet aux particuliers à faible revenu un accès à la propriété.

L'OFS est propriétaire du sol et le locataire du foncier moyennant un loyer modeste.

En plus de permettre l'accès à la propriété, il limite la spéculation.

2/ DÉLIBÉRATIONS

Délibération : Modification du contrat du secrétaire de mairie M. Nicolas HAMEL

En raison de la quantité de travail pour la commune et pour le SIVOM, le maire propose aux conseillers d'accepter la demande de M. HAMEL et d'augmenter sa durée hebdomadaire de travail en passant de 15h actuellement à 18h à compter du 1^{er} mars 2019.

Ses nouveaux horaires seront : Lundi et mercredi 10h - 12h et 13h30 – 18h00

Judi 10h – 15h

Les horaires d'ouverture au public ne sont pas modifiés.

Délibération adoptée à l'unanimité

Délibération : Acquisition de la parcelle 30 grande rue

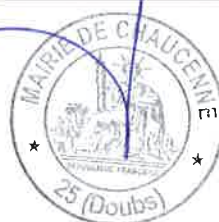
La fontaine communale empiétant sur la propriété de M. et Mme DRUGÉ, le Maire propose de régulariser l'alignement de cette propriété avec les limites communales.

Est concerné un total de 10 m² pour lequel le géomètre est intervenu afin de réaliser un nouveau plan parcellaire.

La commune prend en charge les frais de géomètre. Le coût a été fixé à 60€ le m², soit un prix total de 600€ pour l'indemnisation du foncier.

Délibération adoptée à l'unanimité.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20H45.



Le Maire, Bernard VOUGNON